

ONIVAL

WOIGNARUE

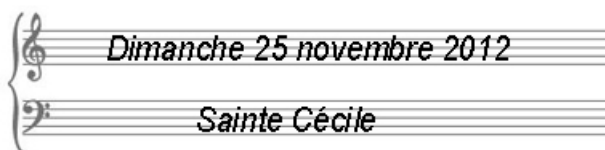
HAUTEBUT

Vieil Onival - Les Blancarts

Bulletin d'informations

Bulletin de Novembre 2012

N° 132



Dimanche 25 novembre, les musiciens ont fêté la Sainte Cécile. Après avoir été accueillis par la déposante Melle Toulet Lucile, ils ont été reçus par Melle Damis Aurélie, Sainte Cécile 2012.

Sur le parcours une aubade a été donnée devant le domicile de Mr Doudoux Bernard ancien et fidèle musicien.

Ils se sont retrouvés salle Charles Lecat dans une bonne ambiance pour y apprécier le repas préparé par Franck et son équipe.

Ont été honorés au cours de cette journée : Mme Crusel Pascale et Mr Devillers Jacques pour 10 ans de fidélité aux sociétés musicales, Mme Couaillet Claude pour 20 ans avec médaille de bronze, Mr Brenet Jacques pour 50 ans, Mr Delabie Daniel pour 55 ans et Mr Couaillet Daniel pour 63 ans d'activité avec médaille de vétéran avec palmes pour 75 ans d'âge, chacun avec médailles d'or. Les musiciens renouvellent leurs remerciements aux familles qui les ont accueillis.



Soirée Beaujolais des Parents d'élèves



L'association des Parents d'élèves organisait sa soirée Beaujolais le samedi 17 novembre dernier.

Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et le fin nectar a été dégusté avec modération.

L'association remercie toutes les personnes présentes à cette occasion.

Déroulement des fêtes de Noël

- Dimanche 16 décembre :** Arrivée du Père Noël en traîneau avec le soutien de l'association de Chasse Communale
Rendez-vous à 14h30 devant la salle des fêtes - Vin chaud après défilé à la salle polyvalente
- Lundi 17 décembre :** Repas de Noël des enfants des écoles à la cantine scolaire
- Jeudi 20 décembre :** Séance de cinéma pour les enfants des écoles organisée par la Mairie et les Parents d'élèves
- Vendredi 21 décembre :** Distribution de jouets à l'école par le Père Noël, offerts par les Parents d'élèves et les friandises

Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers



(Photos Line Laroche)

L'amicale des Sapeurs pompiers organisait son loto annuel le dimanche 18 novembre dernier. Peu de participants avaient pris place dans la salle Charles Lecat pour tenter de gagner les lots mis en jeu.

Les membres de l'amicale remercient les personnes qui étaient présentes à cet après-midi. La prochaine manifestation des sapeurs pompiers est prévue le 8 décembre avec lavage de voitures à l'occasion du téléthon.



Galette des rois

Afin de financer leurs voyages pour l'année 2012/2013, les élèves de CM1/CM2 de l'école de Woignarue réaliseront une vente de galettes le samedi 12 janvier 2013. Vous pouvez dès maintenant commander vos galettes en complétant le coupon ci-dessous et en nous le faisant parvenir à l'école au plus tard pour le vendredi 21 décembre 2012. (aucune commande ne sera prise au-delà de cette date pour des soucis d'organisation). Les galettes seront à retirer à la salle des fêtes de Woignarue entre 14h00 et 15h00. Si vous ne pouvez vous déplacer, nous viendrons vous la livrer.

Les élèves de CM1/CM2, ainsi que leur maîtresse, vous remercient par avance de votre générosité.

Coupon à compléter et à renvoyer à :

Ecole Ar-en-Ciel
Rue de la mairie
80460 WOIGNARUE

□ M. _____ Adresse : _____

□ Mme _____

□ Mlle _____

1) Souhaite commander :

□ ___ galette(s) de 6 personnes à 8 € l'unité,

□ ___ galette(s) de 8 personnes à 10 € l'unité.

Soit un total de _____€.

2) Souhaite :

□ être livré à l'adresse indiquée ci-dessus,

□ venir chercher ma commande à la salle des fêtes entre 14h00 et 15h00.

NB : le règlement se fera le jour de la livraison des galettes des rois.

Info de la Communauté de Commune BRESLE MARITIME

Mise en place d'une collecte d'amiante à la déchèterie de Beauchamps

Pour répondre à la demande de certains de ses habitants, la Communauté de Communes Bresle Maritime a décidé de mettre en place une collecte d'Amiante suivant une procédure très rigoureuse eu égard à la spécificité et à la dangerosité de ces déchets. Vous trouverez ci-dessous ce qu'il est indispensable de savoir sur cette collecte.

Pour qui ? Exclusivement pour les particuliers qui habitent l'une des 21 communes de la Communauté de Communes Bresle Maritime. Ils pourront déposer lors de chaque collecte au maximum 50 kg de déchets contenant de l'amiante. Cette collecte n'est pas ouverte aux professionnels ni aux services techniques des communes.

Quand ? Le mercredi 21 novembre entre 9h et 12h à la déchèterie de Beauchamps uniquement. Il est interdit d'amener des déchets d'amiante dans les déchèteries d'Ault et du Tréport et à Beauchamps en dehors du jour et des heures indiqués. *La fréquence des collectes spécifiques amiante sera déterminée en fonction du résultat de cette première collecte.*

Quels déchets ? Uniquement l'amiante liée (ardoise, dalles vinyl, amiante ciment, tôle fibre). **Les déchets d'amiante floquée seront refusés .**

Comment ? : Avant de venir en déchèterie, les particuliers devront obligatoirement conditionner ces déchets dans des big bag, des sacs étanches fermés ou sous des films étirables professionnels. Un double ensachage est obligatoire. Les particuliers devront déposer eux-mêmes leurs déchets dans un big bag installé dans une benne spécifiquement dédiée à cette collecte qui leur sera indiquée par les personnels des déchèteries qui ne devront en aucun cas être en contact avec l'amiante. A l'issue de la collecte, la benne sera prise en charge par un personnel de la société Ikos pour être transférée au centre de traitement de cette dernière à Fresnoy-Folny où les déchets seront enfouis dans une alvéole spécifique pour ce type de déchets.

En aucun cas l'amiante en vrac ne sera acceptée.

Le non respect de ces conditions entraînera le refus de prise en charge.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez M. Emmanuel Tavernier au 02 27 28 20 87

L'amiante en bref

Le terme «Amiante» sert à désigner certains silicates naturels fibreux qui ont été exploités commercialement et industriellement :

- Le Chrysotile ou amiante blanc
- Les amphiboles (crocidolite ou amiante bleu, l'amosite ou amiante brun, le trémolite etc..)

Les effets sur la santé

Les fibres d'amiante sont elles-mêmes constituées de faisceaux de petites fibrilles, accolées les unes aux autres. Elles présentent la particularité de pouvoir se séparer très facilement dans le sens de la longueur sous l'effet d'usages, de chocs, de vibrations, de frottements (ou de simples courants d'air lorsqu'il s'agit d'un matériau friable), pour constituer un nuage de poussières très fines, souvent invisibles à l'œil nu, pouvant se déposer partout et pénétrer au plus profond des poumons. En pénétrant dans les voies respiratoires, les fibres d'amiante peuvent induire différentes maladies et notamment certains cancers.

(source Institut National de Recherche et de Sécurité)



La méningite B14 est une infection qui peut être mortelle. Elle touche particulièrement les enfants et les jeunes adultes

Elle persiste dans les cantons d'Ault, Friville-Escarbotin, Gamaches et Saint-Valéry-sur-Somme.

Alors que la situation semblait s'améliorer, des cas sont toujours déclarés. Contre cette infection qui peut être mortelle, nous pouvons tous agir de trois façons :

- par la vaccination, en sensibilisant nos proches sur la persistance de la méningite et la nécessité de se protéger en étant vigilant face aux premiers signes de la maladie.

Je me fais vacciner – Je fais vacciner mon enfant

Le vaccin est la meilleure protection durable contre la méningite B14. Depuis l'apparition des premiers cas, une campagne de vaccination est menée dans les quatre cantons du Vimeu. Elle concerne les enfants et les jeunes adultes de 2 mois à 24 ans qui habitent, sont scolarisés ou en garde dans le secteur.

Quatre injections sont nécessaires pour être bien protégé : les trois premières à six semaines d'intervalles, la quatrième un an après. Ce vaccin est efficace et bien toléré.

J'en parle autour de moi

La vaccination à grande échelle a eu un impact très favorable dans les cantons voisins de Seine-Maritime, également touchés par la méningite B14.

Dans les quatre cantons de la Somme, seul un tiers de la population concernée a reçu l'ensemble des injections. Ce n'est pas suffisant pour faire disparaître cette infection.

Si vous êtes favorable à la vaccination, parlez-en autour de vous, notamment aux parents de nourrissons, aux jeunes adultes et à leur entourage.

Je suis vigilant

Quel que soit l'âge, il ne faut pas laisser un malade sans surveillance et être attentif à l'apparition des premiers signes de la méningite :

- une fièvre mal supportée

Elle peut être accompagnée de maux de tête, vomissements, gêne de la lumière, somnolence ou excitation, très mauvaise mine, raideur de la nuque, courbatures (surtout dans les jambes), mains et pieds froids...

Attention chez les nourrissons, cette fièvre peut être accompagnée de signes différents : le bébé est grognon, surtout quand on le prend ou qu'on le touche, il a très mauvaise mine (teint gris, marbré,...), son corps est froid, il refuse de s'alimenter...

- des tâches rouges ou violacées (purpura)

Elles peuvent se développer sur n'importe quelle partie du corps.

Si un de ces signes apparaît, ou au moindre doute, contactez en urgence votre médecin traitant ou le 15

OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Demandes conjointes présentées par le **Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard** :

- ↳ **d'autorisation** au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement (rubriques 4.1.2.0 « travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu » et 3.2.6.0 « digues de protection contre les inondations et submersions » de la nomenclature eau)
- ↳ **de concession** d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports ;

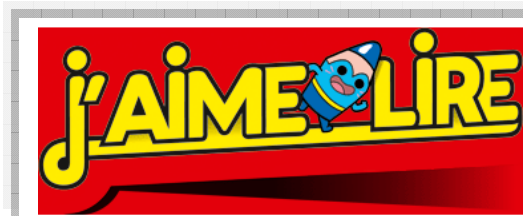
Projet d'implantation d'ouvrages de défense contre la mer sur la Côte Picarde qui consiste en **l'implantation de 24 épis couronnés de béton et de bois sur la plage de Cayeux sur Mer**, disposés sur une longueur totale d'environ 2,2 kilomètres et **associés au reprofilage de la plage et au rechargement en galets de la partie sud.**

Enquête du lundi 17 décembre 2012 au vendredi 18 janvier 2013 inclus sur le territoire des communes de Cayeux-sur-Mer et Woignarue.

Mr François-Charles GREVIN, désigné en qualité de commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique se tiendra à la disposition du public :

- en Mairie de Cayeux-sur-Mer :
 - lundi 17 décembre 2012 de 14 heures à 17 heures
 - samedi 22 décembre 2012 de 9 heures à 12 heures
 - lundi 14 janvier 2013 de 14 heures à 17 heures
 - vendredi 18 janvier 2013 de 15 heures à 18 heures
- en Mairie de Woignarue :
 - jeudi 10 janvier 2013 de 15 heures à 18 heures

**Un registre est mis à disposition pour vos remarques en Mairie
à partir du lundi 17 décembre 2012**



LIRE ET FAIRE LIRE

Les enfants des classes de Sandra et de Mme Loger fréquentent une fois par semaine la bibliothèque municipale.

Annick et Danièle assurent tous les mardi, dans le cadre de la garderie, la lecture à haute voix. Encourageons et remercions toutes les personnes qui permettent aux enfants de développer leur goût pour la lecture.

Située dans la salle de réunion de la Mairie, la bibliothèque est ouverte à toutes et à tous, enfants et adultes aux heures d'ouverture du secrétariat.

Venez la découvrir seul ou en famille.

A bientôt

Etat civil

Naissance :

GODQUIN Jules (Woignarue) né le 27 octobre 2012 à Dieppe

Décès :

DUMINIL Mireille née Houdier (86 ans) le 24 novembre 2012 à Friville-Escarbotin

Calendrier des fêtes de Décembre

Mercredi 5	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie - 11H15 devant la Mairie Dépôt de gerbe à la stèle
Samedi 8	Téléthon - lavage de voitures de 8h30 à 12h30 Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers
Dimanche 9	Téléthon – buvette et gaufres lors du match de football (stade)
Vendredi 14	Assemblée générale de l'Harmonie à la salle de Mairie
Samedi 15	Distribution de colis aux Aînés
Dimanche 16	Père Noël dans les rues – Rendez-vous à 14h30 salle polyvalente
Vendredi 21	Arbre de Noël des Parents d'élèves
Samedi 22	Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Courant du mois	Marché de Noël – COW Gym

Remerciements

L'Association de Chasse Communale tient à remercier le Club de pétanque pour le don fait à leur caisse

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



**7 ET 8
DECEMBRE
2012**

Manifestations de la commune :



Vente de pains au chocolat et Mini Olympiade organisée par les enfants de l'école
(le vendredi 7 décembre au groupe scolaire)



Lavage de véhicules par les Sapeurs Pompiers devant la caserne
(le samedi 8 décembre de 8h30 à 12h30)



Vente de gaufres et buvette au profit du Téléthon lors du match
Woignarue B / Saint Valéry B à partir de 15h00 **(le Dimanche 9 décembre)**

*Vous aussi vous voulez aider l'AFM, alors n'hésitez pas à faire un don en vous rendant
soit sur les manifestations, soit par téléphone au 3637, soit sur le net sur
<https://don.telethon.fr>*

DERNIER RAPPEL :

Pour les nouveaux habitants qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, les inscriptions sont recevables en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2012**